

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1993/29/Add.1  
25 février 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-neuvième session  
Point 11 de l'ordre du jour

ACTION VISANT A ENCOURAGER ET DEVELOPPER DAVANTAGE LE RESPECT  
DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES ET, NOTAMMENT,  
QUESTION DU PROGRAMME ET DES METHODES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Développement des activités d'information dans le domaine  
des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale  
d'information sur les droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Introduction .....	1 - 2
I. ACTIVITES DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME EN 1992 ....	3 - 25
A. Conférence mondiale sur les droits de l'homme .....	7
B. Année internationale des populations autochtones .....	8 - 13
C. Autres activités .....	14 - 25
II. ACTIVITES DES CENTRES ET DES SERVICES D'INFORMATION .....	26 - 55
A. Service de l'information des Nations Unies à Genève ...	26 - 38
B. Centres et services d'information des Nations Unies ... dans le monde .....	39 - 55

### Introduction

1. Responsable au premier chef des activités d'information, le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU coordonne et entreprend les activités d'information de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et, en sa qualité de secrétariat du Comité commun de l'information des Nations Unies, encourage les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, à l'échelle mondiale. Il continue d'appliquer sa politique multimédias afin que les activités relatives aux droits de l'homme fassent l'objet d'informations complètes et que le matériel d'information qui s'y rapporte soit diffusé dans le monde entier. En 1992, ces travaux ont été de plus en plus orientés vers les préparatifs de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra en juin 1993 et l'Année internationale des populations autochtones (1993).

2. Dans le budget-programme de 1992-1993, le Département est responsable de l'exécution d'un programme sous la rubrique des droits de l'homme. Il lui incombe également d'exécuter d'autres programmes dans des domaines tels que les droits économiques, sociaux et culturels et les droits de groupes particuliers ainsi que dans d'autres domaines importants comme la lutte contre l'apartheid, la question de Palestine, l'autodétermination, la décolonisation et la promotion des femmes. Il rend régulièrement compte des activités pertinentes dans chaque domaine à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux.

#### I. ACTIVITES DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME EN 1992

3. Dans le cadre de la politique multimédias dans le secteur des droits de l'homme, le Département mène des activités diverses : publication de documents, réalisation de films et d'émissions pour la radio et la télévision et de reportages photographiques et organisation d'exposition, diffusion d'informations dans la presse sur toutes les réunions intergouvernementales relatives aux droits de l'homme; tenue de conférences de presse et de réunions d'information; établissement de contacts avec les médias; réponses aux demandes du public; organisation d'activités et de manifestations spéciales; collaboration avec des organisations non gouvernementales; utilisation des ressources des 67 centres et services d'information des Nations Unies et coproduction interinstitutions.

4. Il convient de noter que la plupart de ces activités ne sont pas inscrites au budget-programme sous la rubrique des droits de l'homme (chapitre 31.15) mais qu'elles sont financées au titre d'autres chapitres du budget.

5. Un montant de 206 000 dollars destiné à financer spécifiquement les activités d'information et de promotion dans le domaine des droits de l'homme a été inscrit au chapitre 31.15 du budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993.

6. Parmi les activités entreprises en 1992, on peut citer la célébration de la Journée des droits de l'homme; la production de documents tels que tracts, notes d'information, plaquettes, articles spéciaux, affiches, emblèmes et brochures concernant les travaux de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, l'établissement de contacts et de liaisons avec les médias et

des organisations non gouvernementales pour promouvoir les travaux de l'organisation dans le domaine des droits de l'homme; la traduction dans diverses langues de la Déclaration universelle des droits de l'homme; la réimpression et la traduction dans de nouvelles langues des instruments relatifs aux droits de l'homme; la publication de Objective: Justice, publication semestrielle vendue par abonnement ou par numéro, l'acquisition de nouveaux ouvrages et la mise en place de services de référence sur les droits de l'homme à l'intention des bibliothèques des centres et services d'information des Nations Unies.

A. Conférence mondiale sur les droits de l'homme

7. Des progrès importants ont été réalisés en 1992 dans l'exécution du programme d'information conçu spécialement par le Département pour donner de la publicité à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Un crédit spécial de 400 000 dollars a été alloué pour couvrir le coût de ces activités ainsi que pour assurer la couverture de la conférence elle-même. Les activités entreprises dans le cadre de ce programme d'information sur la Conférence ont été les suivantes :

a) Une brochure illustrée sur les buts et objectifs de la Conférence (DPI/1273) a été publiée en août 1992 dans les six langues officielles plus l'allemand; 40 000 exemplaires en ont été distribués à ce jour;

b) Une affiche en couleurs (DPI/1226) a été réalisée à l'occasion de la Conférence et mise en distribution en juillet 1992 dans les six langues officielles plus l'allemand; 21 500 exemplaires en ont été distribués à ce jour;

c) Un dossier de presse (DPI/1279) sur les questions relatives aux droits de l'homme et l'action de l'ONU pour la défense et la protection des droits de l'homme - dans le contexte des préparatifs de la Conférence - a été distribué en anglais, en espagnol et en français, avant la célébration de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 1992. Il était destiné principalement à certains organes d'information et certaines organisations non gouvernementales du monde entier. Plus de 7 000 dossiers ont été distribués à ce jour et une nouvelle édition augmentée est en préparation. Dans ce dossier figurent les articles suivants : "Mécanismes de protection des droits de l'homme mis en place par l'Organisation des Nations Unies" (DPI/1290), "Assistance technique dans le domaine des droits de l'homme" (DPI/1274), "Les droits de l'homme et le développement" (DPI/1275), "Droits de l'homme et aide humanitaire" (DPI/1291), "Les droits de l'homme et la fillette" (DPI/1284) et "Elimination de la torture" (DPI/1292). Deux photocopies reproductibles de l'emblème de la Conférence dans toutes les langues officielles y figurent également. La moitié du matériel d'information contenu dans ce dossier traite de l'Année internationale des populations autochtones (voir ci-après paragraphe 13 d)).

d) La demande étant forte, on prépare actuellement une autre pochette d'information qui contiendra de nouveaux éléments d'information et sera disponible en anglais, en espagnol et en français, en avril. L'un des documents qui figurera dans cette nouvelle pochette, l'ordre du jour de la Conférence, est déjà en distribution;

e) Une série de varia est publiée régulièrement (en anglais, en espagnol et en français) dans la série L'ONU fait le point pour donner de plus amples renseignements sur les questions relatives aux droits de l'homme et les autres questions qui seront examinées par la Conférence. Ces articles s'adressent principalement aux médias. Parmi ceux qui ont déjà été distribués, on peut citer : "La non-discrimination : un droit fondamental (DPI/1008); "Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (DPI/1112); "La croisade pour les droits de la femme (DPI/1144); "Liste des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (DPI/1145/Rev.1); "La violence à l'encontre des femmes au foyer, au travail et dans la société (DPI/1174); "Changer le statu quo : l'action de l'ONU en faveur de la femme (DPI/1191); "Les droits de l'homme et la famille (DPI/1203); "L'apartheid en Afrique du Sud (DPI/1281); et "Les femmes et les droits de l'homme" (DPI/1327);

f) Une annonce imprimée en noir et blanc et s'inspirant de l'affiche de la Conférence a été rédigée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Cette annonce est passée jusqu'à présent dans Atlantic et Human Rights Quarterly. Un certain nombre d'autres publications notamment Time, Newsweek, Readers Digest et Business Week la feront paraître quand ils disposeront d'espace. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et les organismes des Nations Unies invités à la faire paraître dans leurs périodiques;

g) Un supplément spécial de huit pages consacré aux questions dont traitera la Conférence et aux activités préliminaires paraîtra dans le numéro de mars du périodique intitulé Chronique de l'ONU qui est publié dans les six langues officielles. D'autres exemplaires de ce supplément seront distribués séparément aux médias et aux ONG du monde entier dans les six langues;

h) Une édition spéciale de la publication Notes pour l'orateur sera disponible, en anglais, en espagnol et en français, en avril 1993. Cet outil de référence est destiné aux éducateurs, aux ONG et toutes autres personnes qui pourraient faire des exposés sur l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme à l'occasion des préparatifs de la Conférence et contient de brefs extraits de documents pouvant être cités dans des discours ou lors de conférences;

i) Des programmes d'information locaux sont aussi exécutés par certains des 67 centres et services d'information des Nations Unies. Ils portent sur l'organisation au niveau national d'activités d'information visant à donner de la publicité à la Conférence. Des fonds de lancement ont été alloués à ces centres à cette fin. (D'autres renseignements sur ces activités figurent dans la section II.B);

j) Une série de huit documentaires radiophoniques spéciaux de 15 minutes chacun, dans les six langues officielles de l'ONU, est réalisée actuellement dans le cadre de la série "Perspective" pour mettre en lumière les questions dont traitera la Conférence. Ces documentaires seront distribués en mars 1993 à des organes de radiodiffusion du monde entier;

k) Un certain nombre de séquences du programme télévisé L'ONU en action traitant de questions relatives aux droits de l'homme ont été réalisées pour diffusion par la chaîne CNN dans le cadre du programme hebdomadaire intitulé World Report, qui est retransmis dans 90 pays. Le Département les a également distribuées dans le monde entier à d'autres chaînes émettant en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe;

l) Un programme d'une durée d'une demi-heure dans la série télévisée intitulée World Chronicle a été consacré à une interview du Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme sur les préparatifs de la Conférence et d'autres interviews sont prévues avec d'autres personnalités éminentes dans le domaine des droits de l'homme sur des questions en rapport avec la Conférence mondiale;

m) Une série de messages publicitaires télévisés est actuellement préparée pour le compte du Département à titre gracieux par une agence de publicité d'Amsterdam pour diffusion sur la chaîne de télévision paneuropéenne basée à Londres, SuperChannel. La société Citurna Ltd. de Colombie prépare actuellement, en coproduction avec le Département, une autre série de messages publicitaires qui seront distribués à des chaînes de télévision dans toute l'Amérique latine. Certains messages tirés de ces deux séries seront également distribués dans d'autres pays par l'intermédiaire de l'Asia/Pacific Broadcasting Union et de la Caribbean Broadcasting Union ainsi qu'aux centres d'information des Nations Unies pour qu'ils assurent également leur diffusion dans ces pays;

n) Des contacts ont été pris avec un certain nombre de chaînes de télévision dans divers pays pour qu'elles diffusent des programmes sur les droits de l'homme avant la Conférence et au moment où elle se tiendra. Ainsi, SuperChannel a accepté de diffuser des programmes sur les droits de l'homme pendant tout le mois de juin;

o) Le Département a pris les dispositions voulues pour que la presse et la radio rendent compte des travaux des réunions préparatoires régionales pour l'Afrique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes et fera de même lors de la Réunion pour l'Asie qui doit se tenir en mars. Il a aussi fait en sorte que la télévision, la radio et la presse rendent régulièrement compte des travaux de toutes les réunions du Comité préparatoire de la Conférence. Les préparatifs en vue d'assurer la couverture par la presse, la radio et la télévision de la Conférence elle-même sont fort avancés;

p) Le Département a l'intention d'organiser une Rencontre de journalistes immédiatement avant la Conférence, là ou celle-ci aura lieu. Tous les journalistes accrédités à la Conférence seront invités à y participer et seront à cette occasion informés des questions à l'ordre du jour de la Conférence. Il n'a pas été inscrit au budget spécial de la Conférence de crédits destinés à financer des bourses qui permettraient à des journalistes originaires de pays en développement de participer à la Conférence mais le Département prélèvera 25 000 dollars sur son budget ordinaire pour aider financièrement les journalistes originaires de pays en développement, qui ne seraient autrement pas en mesure de couvrir la Conférence.

B. Année internationale des populations autochtones

8. C'est lors de la célébration de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 1992, qu'a été lancée l'Année internationale des populations autochtones. Le Département a répondu et continue de répondre à un nombre considérable de demandes d'information sur le lancement de l'Année émanant de médias, d'ONG, d'établissements d'enseignement et de particuliers. Le Département a rendu largement compte dans la presse des cérémonies d'ouverture qui ont eu lieu dans la salle de l'Assemblée générale et a distribué à chacun des 21 orateurs autochtones une pochette d'information comprenant notamment une photographie et un enregistrement audio et vidéo de l'orateur, lors de sa déclaration devant l'Assemblée générale. Le Département continue à fournir sur demande des copies des communiqués de presse, des enregistrements audio et vidéo et des photographies en rapport avec cette manifestation.

9. Dans la soirée du 10 décembre, le Département a organisé à l'occasion du lancement de l'Année, une manifestation culturelle spéciale à laquelle ont participé des musiciens et des danseurs autochtones, notamment : les Silver Cloud Singers, les Thunderbird American Indian Dancers et le Spiderwoman Theatre des Etats-Unis; Mari Boine, artiste sami norvégien; Earth Savers, groupe de danse folklorique philippin; Egon Sikevat, batteur et chanteur inuit du Groenland; Inca Son, groupe de musique des Andes du Pérou; et Yothu Yindi, orchestre aborigène de musique rock d'Australie. Buffy Sainte-Marie, chanteuse autochtone, était la présentatrice. Plus de 700 personnes ont assisté au spectacle et à la réception que le Département avait organisée ensuite. Cette manifestation était parrainée également par le Centre pour les droits de l'homme, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Les Gouvernements australien, canadien, groenlandais, norvégien et philippin ont pris à leur charge les frais de voyage de certains des artistes autochtones. IBM a versé une contribution qui a servi à financer les rafraîchissements offerts aux artistes lors des répétitions dans l'après-midi du même jour.

10. Il a été rendu compte de cette manifestation par les organes d'information suivants : Associated Press, the New York Times, BBC-TV, CNN, WTN, New York 1, CBS, NHK, Univision, ORF (Radio et télévision autrichiennes), Monitor Radio, Télévision danoise, Société de radiodiffusion norvégienne, Global Vision, Fumisankei TV, Levande Bilder-Société suédoise de production de programmes de télévision, Sound Horizons Audio Video Inc., Sage Production Inc. Video, White Buffalo Multi-Media, Wittenberg Productions Video, Clear Light Publishers, Greenland TV, Fuji Sankei (Télévision japonaise), Kevin Biles Productions TV, Dragonfly Blue Productions, Video Sphere, Interlock Media Associates, Great Plains Productions Inc., New York University Video, Globo TV (Télévision brésilienne), chaînes de télévision allemandes ZDF et ARD et Black Beat. Au nombre des photographes figuraient : Australian Magazine, Clear Light Publishers, KWIZ-FM Photo, LGI Agency, Star File Photo Agency, New York Post, Barry Morgenstein Photography et Elle magazine.

11. Le 9 décembre, à l'occasion du lancement de l'Année, le Coordonnateur de l'Année, M. Antoine Blanca, et trois représentants autochtones ont donné une conférence de presse organisée par le Département; une trentaine de représentants de la presse y ont assisté.

12. Le 11 décembre, le Département a été représenté à une réunion d'une journée à laquelle participaient des représentants d'organismes de l'ONU et de groupes autochtones et a pris les dispositions voulues pour que soit distribué à tous les participants un document de deux pages en anglais et en espagnol résumant les services que le Département pouvait fournir aux groupes autochtones pendant l'Année et la liste des documents d'information concernant l'Année qui étaient disponibles.

13. En outre, dans le cadre de son programme d'information sur l'Année, le Département a entrepris les activités indiquées ci-après qui sont toutes financées à l'aide de fonds prélevés sur son budget ordinaire :

a) Une affiche en couleurs (DPI/1238) a été imprimée dans les six langues officielles en juillet; 17 000 exemplaires en ont été distribués à ce jour;

b) Une brochure illustrée sur les buts et objectifs de l'Année (DPI/1249) a été publiée en juillet dans les six langues officielles; 90 000 exemplaires en ont été distribués à ce jour et un nouveau tirage est en cours;

c) Une brochure illustrée sur le Fonds de contributions volontaires pour l'Année (DPI/1313) expliquant comment contribuer au Fonds et comment demander une subvention a été publiée, en anglais, en espagnol et en français, au mois de novembre. Plus de 7 000 exemplaires en ont été distribués à ce jour. Des versions en arabe, en chinois et en russe seront disponibles sous peu;

d) La moitié du matériel d'information contenu dans le dossier de presse distribué à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (voir plus haut par. 7 c)) concerne l'Année. Outre les deux brochures précitées, y figurent également les notes d'information suivantes : "Les populations autochtones : qui sont-elles ?" (DPI/1296), "Promotion des droits des populations autochtones" (DPI/1248), "Les peuples autochtones et le paysage juridique : traités, accords et 'arrangements constructifs'" (DPI/1295), "Populations autochtones et autonomie (DPI/1293), "Les populations autochtones et les droits relatifs à la propriété intellectuelle et aux biens culturels" (DPI/1283), "Populations autochtones, environnement et développement" (DPI/1294). On y trouve aussi une carte intitulée "Where Indigenous Peoples live" (DPI/1316) et deux photocopies reproductibles des emblèmes de l'Année dans toutes les langues officielles. Ces documents sont aussi distribués séparément. La pochette a été distribuée, en anglais, en espagnol et en français, à tous les centres d'information des Nations Unies et à tous les bureaux extérieurs à temps pour le lancement de l'Année, le 10 décembre;

e) Une annonce imprimée en noir et blanc et s'inspirant de l'affiche de l'Année a été rédigée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Jusqu'à présent, elle est passée dans The New Yorker et Cultural Survival. Un certain nombre d'autres publications, notamment Time, Newsweek, Business Week, Atlantic et Readers Digest la feront paraître quand ils disposeront d'espace. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et les organismes des Nations Unies invités à la faire paraître dans leurs périodiques;

f) Un certain nombre de séquences du programme télévisé L'ONU en action réalisées par le Département à l'intention du programme intitulé World Report de la chaîne CNN et pour diffusion générale traitaient de questions relatives aux peuples autochtones. Le 6 décembre, la CNN a diffusé une émission spéciale sur les droits de l'homme et les peuples autochtones à laquelle le Département a contribué par un reportage sur le lancement de l'Année;

g) Le Département organisera à l'occasion de l'Année une grande exposition de photos dans la salle des pas perdus du bâtiment de l'Assemblée générale au Siège de l'ONU, pendant les trois derniers mois de 1993;

h) Le Département prévoit d'organiser un certain nombre de manifestations spéciales, auxquelles participeront des autochtones, en coopération avec des organismes de l'ONU, par exemple avec l'UNESCO pour la Journée internationale de l'alphabétisation et avec le PNUE pour la Journée mondiale de l'environnement;

i) Un chapitre de l'édition spéciale sur les droits de l'homme de la publication Notes pour l'orateur (voir plus haut par. 7 h)) sera consacré aux peuples autochtones et l'un des huit documentaires radiophoniques spéciaux sur les droits de l'homme (voir plus haut par. 7 j)) sera axé sur les peuples autochtones.

### C. Autres activités

14. Au nombre des autres documents d'information publiés par le Département en 1992, figurent la "Déclaration sur le droit des peuples à la paix" (DPI/844/Rev.1); la "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes" (DPI/993); la "Convention relative aux droits de l'enfant" (DPI/1101); "Decolonization: The Task Ahead" (DPI/1109); "Teaching about Decolonization" (DPI/1170); "Life of the Palestinians under Israeli Occupation" (DPI/1192); "Pour les droits des Palestiniens" (DPI/1304).

15. Le film documentaire de 30 minutes sur les droits de l'homme intitulé "Nouveaux horizons pour les droits de l'homme" que le Département a achevé en version anglaise en 1991 est à présent disponible également en version arabe, espagnole et en française.



16. Le Département a fait réimprimer en 1992, à 2 000 exemplaires, le guide didactique qui accompagne le film vidéo à but éducatif intitulé "Sur les Nations Unies : les droits de l'enfant" réalisé en 1991 et en a achevé la version en grec avec l'aide du Centre d'information des Nations Unies d'Athènes. Ce coffret vidéo, qui a été produit en anglais, en espagnol et en français, est destiné aux établissements d'enseignement, aux organisations non gouvernementales et aux conférenciers qui font des exposés sur l'Organisation des Nations Unies.

17. La réimpression de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans les langues officielles de l'ONU et dans certaines langues locales, ainsi que d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, se poursuivra en 1992-1993.

18. Conformément à son rôle de coordonnateur des activités d'information dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, le Département a présenté, lors de la dix-huitième session du Comité commun de l'information des Nations Unies, qui s'est tenue à Rome en juillet 1992, un certain nombre de propositions concernant des projets d'information conjoints en préparation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et de l'Année internationale des populations autochtones. Un certain nombre de ces projets seront entrepris pendant l'année 1993.

19. Le Département a continué à rendre régulièrement compte des travaux de la Commission des droits de l'homme, de l'Assemblée générale et d'autres organes compétents de l'ONU dans ses publications, telles que la Chronique de l'ONU et l'Annuaire des Nations Unies. Dans Forum du développement, Afrique relance et Objectif : Justice, il a également continué de consacrer des articles, y compris des articles annoncés en couverture, aux droits de l'homme, en particulier dans les pays en développement.

20. Le Département a souvent inscrit des questions relatives aux droits de l'homme à l'ordre du jour des réunions d'information hebdomadaires organisées en 1992 à l'intention d'organisations non gouvernementales. Il a été consacré plus de réunions d'information de ce type aux questions relatives aux droits de l'homme en 1992 que l'année précédente, ce qui témoigne de l'importance croissante accordée aux droits de l'homme par l'Organisation des Nations Unies. Ces réunions ont attiré régulièrement entre 100 et 200 participants représentant 1 200 organisations non gouvernementales du monde entier qui sont directement associées au Département. Plusieurs de ces réunions, notamment celles qui avaient pour titre : "25ème anniversaire des Pactes relatifs aux droits de l'homme", "Engendering Equality", "Peace, Justice and Development: Ingredients for an Emerging World Order" étaient directement axées sur les droits de l'homme et deux d'entre elles étaient consacrées à l'Année internationale des populations autochtones. D'autres traitaient des droits de l'homme dans le contexte, entre autres, du rapport mondial sur le développement humain du PNUD, de la Journée internationale pour les personnes âgées, du rapport sur le développement dans le monde, des secours d'urgence et de l'aide humanitaire, des grands problèmes économiques et sociaux, de la Journée de l'enfant africain, des perspectives pour l'Afrique du Sud, du suivi du Sommet mondial pour les enfants, des réfugiés palestiniens, du SIDA et des questions dont était saisie l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session.

21. Outre l'élaboration de nouveaux matériels d'information sur les droits de l'homme, et la tenue régulière de réunions d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et des médias, le Département répond aux demandes de documents et de matériels d'information sur les droits de l'homme, élargit ses contacts avec les médias et coopère avec d'autres bureaux des Nations Unies et organisations non gouvernementales en participant à des manifestations, en patronnant ou en organisant des manifestations.

22. En 1992, le Groupe des renseignements du Département pour le public a reçu près de 4 000 demandes de renseignements sur les droits de l'homme et le coordonnateur des activités relatives aux droits de l'homme et aux peuples autochtones à la Division de la Direction des projets et de la promotion a reçu tous les jours de nombreuses demandes de renseignements et de publications sur les droits de l'homme. La Division de la diffusion du Département a distribué, en 1992, 273 000 exemplaires des publications du Département sur les droits de l'homme et en a envoyé plus de 500 000 autres sur demande. Le Service des visites du Siège a organisé 83 réunions d'information sur les droits de l'homme (y compris sur la discrimination raciale, les femmes et l'apartheid ainsi que sur les droits de l'homme en général) à l'intention de 2 709 personnes, et neuf séances spéciales de projection de films vidéo pour 476 personnes au total. De plus, des renseignements sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont été donnés à près d'un demi-million de visiteurs au Siège de l'ONU.

23. Le Département a produit régulièrement du matériel d'information relatif aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rapportent dans le cadre de ses émissions hebdomadaires de radio diffusées dans les langues officielles et non officielles. Plus de 250 programmes différents consacrés aux questions relatives aux droits de l'homme et correspondant à un temps d'antenne de plus de 23 heures au total ont été diffusés dans le cadre des émissions régulières du Département consacrées aux nouvelles. Les droits de l'homme et les questions qui s'y rapportent ont également figuré dans les émissions radiophoniques du Département consacrées aux affaires courantes telles que Perspective, émission hebdomadaire de 15 minutes qui est diffusée par quelque 350 stations de radio dans le monde.

24. Des films vidéo et des émissions de télévision tels que L'ONU en action ainsi que des émissions produites pour le programme de la CNN intitulé World Report, qui sont télédiffusés chaque semaine dans plus de 120 pays, traitaient également de questions intéressant les droits de l'homme. L'émission hebdomadaire de télévision World Chronicle produite par le Département, qui est diffusée sur plus de 150 chaînes aux Etats-Unis et est utilisée régulièrement par les centres d'information des Nations Unies, en particulier au Brésil, en Indonésie, au Japon, aux Philippines et à Trinité-et-Tobago, a bénéficié de la participation de personnalités éminentes dans le domaine des droits de l'homme.

25. Au cours de l'année écoulée, le Département a continué de rendre largement compte dans la presse, à la radio et à la télévision des activités de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme, y compris des travaux de tous les organes intergouvernementaux de l'ONU qui s'occupent des droits de l'homme, tels que la Commission des droits de l'homme et ses divers comités

et groupes de travail, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité contre la torture ainsi que des travaux des rapporteurs spéciaux. Par exemple, la Section de la presse du Département a publié 298 communiqués de presse en anglais et en français sur des questions relatives aux droits de l'homme ainsi que 51 sur l'apartheid, 38 sur la décolonisation, 25 sur la discrimination raciale et 46 sur les femmes. Comme les années précédentes, le Service de l'information des Nations Unies à Genève, dont on trouvera à la section B ci-après un compte rendu des activités, a mis en lumière les travaux de la Commission des droits de l'homme et d'autres organes des droits de l'homme.

## II. ACTIVITES DES CENTRES ET DES SERVICES D'INFORMATION

### A. Service de l'information des Nations Unies à Genève

26. Pendant l'année 1992, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a continué à assurer, par des articles de presse et par des programmes radiodiffusés ou audiovisuels, la publicité des travaux de tous les organes intergouvernementaux de l'ONU s'occupant des droits de l'homme qui se sont réunis à Genève. Plus de 12 000 publications sur les droits de l'homme en général ont été distribuées dont 1 420 sur la discrimination raciale, 60 sur l'apartheid, 3 640 sur les droits de l'enfant, 1 400 sur les droits de la femme, 2 000 sur les droits des peuples autochtones, 850 sur la torture et 4 000 sur des sujets divers concernant les droits de l'homme.

27. Au total, 541 communiqués de presse (277 en anglais, 264 en français) traitant des droits de l'homme ont été publiés. Des exemplaires de ces communiqués de presse ont été distribués aux médias et autres publics ciblés. Près de 100 conférences de presse organisées deux fois par semaine à l'ONUG ont été axées sur des questions relatives aux droits de l'homme et se sont ajoutées aux conférences de presse et aux interviews spéciales organisées par le Service de l'information avec la participation de personnalités militant en faveur des droits de l'homme. Le Service de l'information a également conçu et organisé des manifestations spéciales pour célébrer les journées et les semaines internationales sur les questions touchant aux droits de l'homme.

28. Les 66 étudiants diplômés originaires de 44 pays qui ont participé au trentième séminaire organisé en juillet 1992 par le Service de l'information dans le cadre du stage d'études organisé à l'intention d'étudiants diplômés ont reçu des informations sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ils ont également débattu à cette occasion de questions telles que les droits des minorités et des peuples autochtones, les droits de l'enfant et le droit à l'éducation.

#### 1. Appui aux activités d'organes intergouvernementaux de l'ONU s'occupant des droits de l'homme

29. Comme les années précédentes, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a rendu compte des travaux de la Commission des droits de l'homme non seulement lors de sa session ordinaire annuelle mais aussi lors de ses deux sessions extraordinaires consacrées à la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie (13-14 août et 30 novembre - 1er décembre 1992). Le Département a également donné de la

publicité à la session annuelle de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités ainsi qu'à la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie.

30. A ces occasions, il a accrédité plus de 450 journalistes invités, en plus des journalistes accrédités en permanence auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Les questions et les politiques examinées lors des sessions des organes susmentionnés ont été mises en lumière lors de 23 conférences de presse au cours desquelles certaines personnalités ont répondu aux questions des journalistes. De plus, 20 réunions d'information sur ces sessions ont été organisées spécialement à l'intention d'organisations non gouvernementales.

31. Le Service de l'information a également assuré la couverture audiovisuelle complète des travaux de ces organes, y compris par des programmes d'information télévisés diffusés par des chaînes de télévision telles que VIS News, WTN et CNN; du matériel d'information audiovisuel fourni aux organisations non gouvernementales pour leurs programmes d'information; la production de programmes d'information radiodiffusés; la réalisation d'interviews à la radio et d'enregistrements des séances de la Commission des droits de l'homme et de sa Sous-Commission; et la production d'enregistrements des réunions d'information et des conférences de presse.

32. En 1992, le Service de l'information a eu à couvrir un nombre particulièrement important de réunions d'organes conventionnels. Des équipes d'attachés de presse relevant du Groupe de la presse du Service de l'information ont assuré la couverture, en anglais et en français, des séances des organes d'experts suivants : Comité contre la torture - huitième et neuvième sessions; Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones - cinquième session; Comité des droits de l'homme - quarante-cinquième et quarante-sixième sessions; Comité pour l'élimination de la discrimination raciale; Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés; Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme - deuxième et troisième sessions; Comité des droits économiques, sociaux et culturels - septième session; Commission d'experts constituée conformément à la résolution 780 (1992) du Conseil de sécurité; et Comité des droits de l'enfant - deuxième session.

33. Les activités dans le domaine des droits de l'homme ont également été mises en lumière dans la Semaine internationale/Weekly Review produite dans le Service. Des réunions d'information à l'intention d'organisations non gouvernementales ont été organisées régulièrement avec la participation des présidents et des membres du bureau de ces organes.

34. Plus de 500 communiqués de presse destinés à être diffusés à Genève et en d'autres points du système des Nations Unies ont été établis, en anglais et en français, par le Groupe de la presse. Le Service de l'information a organisé des conférences de presse à l'occasion des réunions de tous les organes d'experts susmentionnés.

2. Journées internationales consacrées aux droits de l'homme  
et autres manifestations spéciales

35. Deux grandes manifestations ont été organisées en 1992 pour célébrer la Journée internationale de la femme et la Journée des droits de l'homme. Des tables rondes ont également été organisées à cette occasion. Pour la Journée internationale de la femme, célébrée le 6 mars 1992, des représentants de plusieurs organes de l'ONU et d'ONG ont participé au débat qui a été axé sur le thème "Les droits de l'homme : promouvoir la condition de la femme".

36. Pour la Journée des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre 1992, des participants à la table ronde, organisée à cette occasion, dont le Directeur du Centre pour les droits de l'homme et des représentants des Etats-Unis, de Singapour, du Cameroun et de la Colombie, ont fait des exposés sur le thème : "Les droits de l'homme en 1993 : nouvelles frontières", et examiné les problèmes liés à cette question.

37. Les autres activités organisées pour célébrer ces journées spéciales comprenaient l'organisation d'expositions de documents, de photos et d'affiches; la projection de vidéos à l'intention de divers publics; la diffusion de documents d'information du Siège, tels que des dossiers de presse, des reportages, des notes d'information, des communiqués de presse et des documents officiels; l'organisation de manifestations, de rencontres, de réunions publiques, et de réunions d'information sur les droits de l'homme ou l'octroi d'une assistance à cette fin; et la participation à des séminaires, tables rondes et conférences organisés dans des établissements d'enseignement et autres institutions.

3. Autres activités

38. Le Service de l'information a continué de représenter le Département à des réunions spéciales sur les droits de l'homme à Genève, comme la quatrième Réunion interinstitutions sur les questions relatives aux droits de l'homme, la Réunion technique consacrée à l'Année internationale des populations autochtones, et la troisième Réunion interinstitutions sur les peuples autochtones. Il a également représenté le Département aux réunions du Comité directeur de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

B. Centres et services d'information des Nations Unies dans le monde

39. Le réseau constitué par les 67 centres et services d'information des Nations Unies a également mené des activités spéciales d'information à l'occasion de la célébration de la Journée des droits de l'homme, de l'inauguration de l'Année internationale des populations autochtones (1993) et de l'organisation d'autres manifestations en rapport avec les droits de l'homme. Chaque centre a reçu des exemplaires de la pochette d'information sur les droits de l'homme et les peuples autochtones à temps pour les distribuer aux médias et aux ONG avant le 10 décembre.

40. Un grand nombre de centres (y compris Asunción, Athènes, Bogotá, Brazzaville, Bucarest, Dakar, Dacca, Islamabad, Lagos, Lisbonne, Lomé, Madrid, Manille, Rome, Sydney, Windhoek et Washington) ont signalé que le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme avait été largement diffusé; le Département en avait distribué des exemplaires et des enregistrements audio et vidéo longtemps à l'avance pour lui donner une très large audience dans le monde entier.

41. A Athènes et à Manille, les présidents respectifs de la Grèce et des Philippines ont aussi fait des déclarations dans lesquelles ils ont affirmé leur attachement à la cause des droits de l'homme. A Bucarest, outre la large publicité donnée à l'événement par les médias, il a été organisé à l'occasion de la célébration de la Journée, plusieurs réunions et colloques auxquels ont participé des membres du gouvernement, des députés, des professeurs d'université, des étudiants, des chercheurs, des juristes, des diplomates et des membres du personnel du Centre d'information des Nations Unies.

42. A Dakar, la Journée a été célébrée dans le cadre de la biennale artistique qui était dédiée aux droits de l'homme à titre d'hommage à l'ONU pour son action en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde entier et a été marquée par l'organisation d'une grande cérémonie sur l'île de Gorée, tristement célèbre pour le commerce d'esclaves.

43. A Islamabad, deux quotidiens influents, Muslim et News ont consacré des pages entières à la Journée des droits de l'homme en publiant les informations diffusées par le Centre. D'autres journaux ont publié le message du Secrétaire général qui avait été traduit par le Centre en ourdou. A Lomé, le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été reproduit intégralement dans le quotidien national, Togo Presse.

44. A Madrid, les médias ont fait une très large place à la première d'un film canadien intitulé "Shadow of the Wolf" que le Centre d'information des Nations Unies avait organisée à l'occasion de l'inauguration de l'Année internationale. Le réalisateur du film, Jacques Dorfmann, et les acteurs, ainsi que de hauts fonctionnaires, des diplomates, des représentants des médias et d'ONG et des personnalités très connues y ont assisté. A Rome, le message du Secrétaire général a été traduit en italien et retransmis par Radio Vatican qui diffuse en 32 langues.

45. A Washington D.C., à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre a donné conjointement avec des députés influents et les sénateurs Kennedy et Kassebaum, une réception à laquelle ont assisté deux secrétaires généraux adjoints de l'ONU, MM. Eliasson et Grant. Ce dernier, en sa qualité de directeur de l'UNICEF, a lancé un appel à la ratification universelle de la Convention relative aux droits de l'enfant.

46. Le Département a également alloué un montant de 3 000 dollars à chaque centre, au titre de l'appui aux projets de diffusion proposés par plusieurs centres d'information pour donner de la publicité à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Certains de ces projets sont exposés ici, avec des exemples de ceux qui ont été exécutés dans le courant de l'année 1992.

47. A Asunción, le Centre a collaboré avec le PNUD pour organiser, du 24 au 26 novembre, une réunion internationale sur les rapports entre les droits de l'homme et le développement économique et social. Au nombre des participants, figuraient le Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUD, les représentants résidents du PNUD en Colombie, en El Salvador, au Guatemala, au Nicaragua et au Pérou, ainsi que des représentants du Centre pour les droits de l'homme à Genève, de l'UNICEF, de l'OIT, de l'UNESCO, du Comité international de la Croix-Rouge, et les membres du corps diplomatique local. Les organisateurs ont l'intention de présenter les conclusions de cette réunion à la Conférence mondiale et de préparer une brochure qui sera distribuée localement.

48. Le Centre de Bogotá, en collaboration avec le Conseil présidentiel chargé des droits de l'homme de la Colombie et le Centre d'étude des langues autochtones de l'Université des Andes, envisage de faire traduire la Déclaration universelle des droits de l'homme dans deux langues autochtones qui seront choisies en fonction de la taille et de l'importance des groupes autochtones considérés. Le Centre compte également organiser en mars, dans ses locaux, un séminaire d'une journée sur la Conférence mondiale à l'intention de journalistes et d'ONG. Il espère également organiser en mai un séminaire d'une journée sur l'Année internationale des populations autochtones à l'intention d'hommes politiques, d'ONG, et de représentants des médias.

49. A Bucarest, le Centre a aidé l'Association roumaine pour le droit humanitaire et la Commission des droits de l'homme du Ministère des affaires étrangères à préparer un recueil des principales conventions de l'ONU et des principaux documents relatifs aux droits de l'homme de 421 pages. Il a également aidé l'Association roumaine indépendante pour les droits de l'homme à réimprimer en roumain la brochure ABC-L'enseignement des droits de l'homme.

50. A Copenhague, le Centre a, en coopération avec le Centre danois pour les droits de l'homme, fait réimprimer intégralement en danois la pochette d'information sur les droits de l'homme et les populations autochtones du Département. Il travaille en collaboration étroite avec le Centre danois et d'autres ONG danoises pour organiser des manifestations et une campagne d'information sur la Conférence mondiale et l'Année internationale en 1993.

51. A Lagos, le Centre envisage de monter une pièce de théâtre sur les droits de la femme en coopération avec le Théâtre national pour faire connaître la Conférence mondiale. Il a l'intention de réaliser un enregistrement vidéo de la pièce pour diffusion à la télévision en Afrique de l'Ouest et éventuellement dans le reste de l'Afrique anglophone.

52. A Lisbonne, le Centre se propose d'organiser un séminaire à l'intention de toutes les institutions gouvernementales et non gouvernementales portugaises qui s'occupent des droits de l'homme. Il espère faire rééditer la brochure intitulée "Charte internationale des droits de l'homme" en portugais pour la distribuer lors de la manifestation qui se tiendra en mai avant la Conférence.

53. A Manille, outre que la presse locale s'est fait largement l'écho des manifestations organisées à l'occasion de la Journée des droits de l'homme et de l'Année internationale des populations autochtones, le responsable de l'information du Centre a aussi fait une déclaration lors du premier stage de niveau intermédiaire sur les droits de l'homme organisé par le Conseil national des Eglises du 3 au 6 novembre à Iloilo City. Parmi les participants figuraient des prêtres, des pasteurs, des prédicateurs laïcs et des membres d'Eglises de la région. Le stage visait à faire connaître aux participants les méthodes parajuridiques de base à suivre pour déposer des plaintes pour violation des droits de l'homme et enquêter sur des cas de violation des droits de l'homme dans leurs propres localités. Le Centre a distribué aux participants des exemplaires de divers documents relatifs aux droits de l'homme et, dans le cadre des ateliers mis sur pied, plusieurs films de l'ONU ont été projetés, par exemple "Doctors in the Sky", "L'impossible rêve", "The UN for a better Future", etc.

54. A Sydney, le Centre est en train d'organiser un séminaire d'information d'une journée à l'intention d'ONG locales en collaboration avec les bureaux du HCR et de l'UNICEF en Australie et à Fidji. Un autre séminaire sera peut-être organisé en même temps pour marquer le lancement de l'Année internationale des populations autochtones en raison de l'intérêt considérable que suscitent les Aborigènes d'Australie.

55. Les centres d'information ont continué à faire part de leurs efforts constants pour recueillir des renseignements sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, diffuser les documents du Siège, tels que les dossiers de presse et d'information, les notes d'information générale, les communiqués de presse et les documents officiels, et les faire traduire dans les langues locales, le cas échéant, organiser ou aider à organiser des manifestations, des réunions, des rencontres publiques et des réunions d'information, participer à des séminaires, des tables rondes et des conférences organisés dans des établissements d'enseignement et autres institutions, et donner des interviews aux médias locaux.

-----